

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 8
Pouvoirs : 0
Votants : 8

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le

594

06 OCT. 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 31 AOÛT 2022

L'an deux mille vingt-deux le 31 août à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 26 août 2022

PRÉSENTS : LIONS Gilles FICHTEN Marie-Pierre FRANQUELIN Jean-Philippe MARC-MARTIN Nicole JULIEN Gilles TEITGEN Carole DEBRUYNE Caroline LIONS Pascale

Absent (s) excusé (s) :

Absent non excusé : THIBAUT Darig

Pouvoir (s) :

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie

332- DEVIS CONFERENCE GRAHS

Dans le cadre des animations prévues sur 2022, Mr maire sur proposition comité consultatif « CULTURE & ANIMATIONS » propose au conseil la tenue d'une conférence animation précédée d'une exposition sur le thème « *Se soigner autrefois en Sologne* » selon devis du GRAHS SOLOGNE d'un montant de 310,00 € net de taxes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter le devis du GRAHS SOLOGNE d'un montant de 310,00 € net de taxes, pour la tenue d'une conférence animation précédée d'une exposition sur le thème « *Se soigner autrefois en Sologne* »

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 3 octobre 2022

Certifié exécutoire le 3 octobre 2022

